

MAGAZINE DES ARMÉES

# TAM

223

**des filles  
au béret  
amarante**

**premiers  
sauts à  
l'E.T.A.P.**

# CES FILLES AU BERET AMARANTE



Elles étaient seize jeunes femmes, sagement alignées, en ce matin du 22 mars, sur l'aire d'embarquement de l'École des Troupes Aéroportées à Pau; seize jeunes femmes vêtues de la combinaison de saut, coiffées du béret amarante des parachutistes; seize jeunes femmes, arrivées la veille de l'E.R.G.M. de Montauban, pour effectuer, à l'E.T.A.P., leurs sauts d'entretien.

Spécialistes du Personnel féminin de l'Armée de Terre, elles appartiennent au Service du Matériel. Elles ont été regroupées il y a un peu plus d'une dizaine d'années, à l'Établissement de Réserve Générale du Matériel ALAT, Aéroporté, à Montauban.

De tout le personnel féminin des Armées, elles sont les seules qui soient autorisées à pratiquer le parachutisme à titre militaire.

Cette autorisation fut accordée en 1965 par le Ministre des Armées; depuis, chaque année voit fleurir une nouvelle promotion de « brevetées ».

Chaque mois — de mars à novembre — pour éviter la mauvaise saison — elles se rendent en petits groupes et à tour de rôle, à l'E.T.A.P. pour y effectuer les sauts d'entretien.

Un peu plus de 50 % des SPFAT en service à l'E.R.G.M. sont brevetées parachutistes. Le limite d'âge, fixée à 35 ans, n'a pas permis aux plus anciennes, de bénéficier de la mesure prise en 1969; d'autres se marient et abandonnent cette activité au moment où elles deviennent mères de famille. Mais la jeune génération ne manque pas de profiter de l'occasion offerte.

Plus connues — pendant les guerres d'Indochine et d'Algérie — sous le nom de pleuses et réparatrices de parachutes, elles assurent, dans les moments les plus difficiles, sous les climats les plus défavorables, leur rude mission, avec un dévouement et une conscience auxquels il convient de rendre hommage. Beaucoup d'entre elles ne sont plus en service. Mais nous avons voulu mieux connaître celles qui leur succèdent — la nouvelle génération — en les rencontrant dans le cadre habituel de leur travail et en les accompagnant dans un de leur séjour à l'E.T.A.P.

## L'E.R.G.M.

L'E.R.G.M.-ALAT-AÉRO occupe une superficie de 30 hectares environ. 19 officiers, 84 sous-officiers et 510 SPFAT y exercent sous la direction de l'ingénieur en chef de 1<sup>re</sup> classe Parlaté. L'E.R.G.M. emploie, en outre, 353 techniciens, employés et ouvriers civils, auxquels il convient d'ajouter une centaine de personnels des détachements 423 et 424 appartenant au 4<sup>e</sup> B.M.R.G.

Se mission est d'entretenir, réparer, stocker et approvisionner en « recharge », des avions, des hélicoptères, des matériels de transmissions ALAT et des matériels de largage et de parachutage. — Sans du reste dans le service du Matériel de l'Armée de Terre, l'E.R.G.M.-ALAT-AÉRO assure une mission ministérielle et

de soutien direct, dans un cadre moderne qui lui permet d'obtenir un rapport coût-efficacité largement compétitif.

## Les activités du personnel féminin

A l'intérieur de ce vaste établissement, les S.P.F.A.T. sont plus spécialement affectées à l'entretien et à la réparation des parachutes. Elles partagent cette tâche avec des ouvrières civiles. Le travail commence à 7 heures. Il s'achève à 18 h 10 avec une interruption de deux heures pour déjeuner. Trois heures d'un quart d'heure chacune, leur permettent de se détendre un peu. Le travail est minutieux et demande beaucoup d'attention. La plus petite négligence pouvant avoir de funestes conséquences.

Les ateliers ont été construits dans d'anciens hangars. Très bien aménagés — ils viennent d'être, récemment encore, modernisés —, ils disposent d'un équipement très complet qui, tout en facilitant le travail, permet d'améliorer le rendement. Comme à l'usine, chacune doit fournir un rendement minimum. Toutes les S.P.F.A.T. — ou presque — sont polyvalentes. Le travail se fait par équipes; mais chacune assume la responsabilité intégrale de la tâche qu'elle exécute. Un système de contrôle rigoureux, en effet, pour toute réparation effectuée, le nom de la réparatrice et celui de la contrôlease. C'est une nécessité; car du sérieux de leur travail, dépend

à leur service à l'atterrir, les parachutes sont passés à la « vitesse » qui permet de libérer les portes indométriques et de s'élever vers le ciel pour voir le pays d'en haut.



la vie de nos parachutistes; le plus petit détail revêt, ici, une réelle importance.

La réparation des parachutes est un métier pénible il faut bien le dire. Ce qui est remarquable, c'est le climat de confiance dans lequel il s'accomplit. Chaque officier, à l'E.R.G.M., a le souci évident du bien être de son personnel; il connaît ses problèmes et s'efforce de l'aider à les résoudre. Le rendement imposé doit être atteint, certes, mais tout est mis en œuvre pour que le travail se fasse dans les meilleures conditions.

## Du C.A.P. de couture au béret amarante

Les jeunes filles qui s'engagent dans le cadre du Matériel doivent obligatoirement posséder un C.A.P. de couture. La plupart sont originaires de la région de Montauban mais certaines viennent de Normandie, des Ardennes, de Lorraine ou d'Epemay. Annie-Rose n'a pas hésité à quitter sa famille et son lieu natal — La Réunion — pour servir à Montauban. Elle avoue avoir, de temps à autre la nostalgie de son pays. Heureusement, elle puise dans l'amitié de ses camarades un certain réconfort et passe ses week-ends dans la famille de l'une d'elles. La solidarité existe à Montauban...

Après la signature de l'acte d'engagement, les jeunes filles rejoignent l'E.R.G.M. qui les dirige, le moment venu, sur l'École des P.F.A.T. Pendant huit semaines, elles reçoivent à Dieppe l'instruction militaire de base et passent, à l'issue de cette période, l'examen de connaissances militaires élémentaires (C.M.E.); elles reviennent ensuite à Montauban où elles préparent pendant neuf semaines l'examen de connaissances techniques élémentaires (C.T.E.). La préparation du C.T.E. comporte des cours théoriques et des travaux pratiques en atelier. On leur enseigne les normes de réparation sur les parachutes en personnel, sur les parachutes à matériel et sur un certain nombre d'équipements parachutistes.

Les jeunes filles ayant satisfait aux épreuves du C.M.E. et du C.T.E. deviennent titulaires du brevet militaire professionnel élémentaire (B.M.P.E.). Le contrat d'engagement devient définitif à l'issue des six premiers mois de service. Après trois ans de service, elles pourront parfaire leur qualification en préparant le certificat technique n° 1; puis quelques années plus tard, le certificat technique

# CES FILLES AU BERET AMARANTE

n° 2. La possession de ces certificats leur ouvre l'accès à des postes de responsabilité, au niveau de l'équipe pour le C.T. 1, au niveau de l'escorte pour le C.T. 2; la leur confèrent, par ailleurs, des avantages sur le plan de la solde et de l'avancement.

## Volontaires pour sauter

C'est après la sortie de l'école de Dieppe qu'on demanda aux jeunes engagées si elles désiraient faire du parachutisme. « Toutes sont généralement volontaires dit le capitaine chargé de l'instruction. La dame, c'est lorsque l'une d'elles est déclarée inapte médicalement. Elle se voit diminuée aux yeux de ses camarades, au même titre qu'un garçon qui se trouverait dans la même situation au sein d'une unité parachutiste. »

Lorsque deux promotions de « C.T.E. » sont réunies (une dizaine de filles environ), l'E.R.G.M. organise les séances d'entraînement physique, sous la direction d'un sous-officier moniteur. Les candidates au brevet passent ensuite les tests zéro.

« On ne leur fait pas de cadeau, dit encore le capitaine. Elles le savent et elles travaillent en conséquence. »

Lorsqu'elles ont satisfait aux tests et que les dossiers ont été approuvés par Paris (1), l'E.R.G.M. se met directement en rapport avec l'E.T.A.P.; la date du premier stage est alors fixée.

Celui-ci dure quinze jours; sous la direction d'un moniteur, les jeunes volontaires poursuivent, à l'air, l'entraînement au sol commun à tous les futurs parachutistes. Elles font connaissance avec le tour oblique et autres choses de ce genre, toujours un peu impressionnantes. Et enfin, le grand jour arrive!

Elles sont embarquées dans l'avion avec une promotion de jeunes adeptes du con-

(1) Direction Centrale du Matériel et Direction Technique des Armes et de l'Instruction.

Les réparations comme leurs aînés apprennent à plier les parachutes. Mais la tâche semble s'accroître à l'utilisateur (notamment l'E.T.A.P.) et par conséquent n'est pas dans le cadre des missions de l'E.R.G.M. Mais si, demain, les nécessités du service l'exigeaient, toutes les SPAT seraient aptes à « plier » au pied levé.



La réparation des parachutes est un travail minutieux. Aucune négligence n'est permise.



Le lavage des parachutes. Un crochet suspendu sur un rail fixé au plafond permet ensuite de drainer, sans effort, le parachute vers la salle de séchage.



Cette machine sert à tester les câbles reçus de l'usine. C'est une SPAT ancienne qui effectue ce travail.



vingent. Les filles sautent en tête; les garçons viennent ensuite. Ils se stimulent mutuellement. Il faut franchir cette porte... ne pas se dérouter... se « dégonfler »... chacun fait de son mieux!

« Le premier saut est le plus beau de tous disent-elles. Il y a là-haut un espace d'une telle qualité... On a presque la sensation de dominer le monde! On ne retrouve jamais cette première impression ».

Après la sixième saut, les S.P.F.A.T. reçoivent leur brevet de parachutiste. Elles acquièrent, en même temps, le droit de porter le fameux béret amarré. Elles appartiennent désormais à la grande famille des parachutistes.

B. David.

Photos TAM. Jean-Benoît Grépon.



Les conditions matérielles de logement des SPAT sont excellentes. La construction récente d'un hôtel permet à chacune d'avoir sa chambre et de l'équiper selon ses goûts. Une salle T.V. — des blocs sanitaires — modernes et lumineuses très bien équipés, à tous les étages, complètent cette installation.

# 48 HEURES EN IMAGES A PAU



22 mai, 8 heures. Le petit groupe arrive sur l'aéro d'embarquement. Première phase : la perception des parachutes. Chacune vérifie son matériel. Ces jours-là toutes ne sont plus des novices. La majorité a effectué une trentaine de sauts. Juste en contrebas TOC. Deux officiers et deux sous-officiers de T.E.R.S.M. les accompagnent. Ils autorisent avec elles.



Les instructeurs ont donné l'ordre de s'équiper. On commence par le casque ; on fixe ensuite le dossard, puis le ventral.

Les sauteuses passent l'inspection réglementaire et s'assurent que les équipements sont corrects.





On attend l'ordre d'embarquement. Aujourd'hui tout va très vite... Il n'en sera pas de même le lendemain après-midi. Le vent, trop fort, ne permettra pas un départ sans bagages : arrivés à 13 heures sur l'aérien d'embarquement, elles ne sauteront que vers 15 heures. La parachutiste est une épreuve de courage et de volonté, mais aussi de patience...



Le moment de sauter approche. Visages concentrés, un peu graves...



Le Nord 2001 a ses avions en bout de piste. Demain ce sera un Travail. On embarque dans le fracas exaltant des moteurs. Au passage, le souffle des hélices fouette les visages. Il faut se cramponner pour ne pas se laisser déporter. Une promotion d'officiers stagiaires à l'École de Guerre est embarquée en même temps. L'avion monte à 400 mètres. Il s'agisse d'établir un site qui batte le terrain. Au deuxième passage on sera le tour des S.P.F.A.T.

A l'arrivée sur la zone de saut, il faut repérer provisionnairement le parachute... et évaluer rapidement le terrain pour laisser place à la deuxième vague.



L'embarque à l'E.T.A.P. est extrêmement amicale et sympathique. Les S.P.F.A.T. sont admirés et accueillis dans l'attention aussi bien par les équipages de Nord ou de Travail que par les militaires. Mais surtout par nous en tant que COMBES. Descentes de matériel — pour être de l'admiration — qu'elles aillent, elles ont à cœur d'être dignes.

Avec tant-elles preuve d'un sérieux et d'un esprit de discipline tout à fait remarquables.

Elles sautent pour le peu que procure le saut. Leur brio et leur santé d'entraîneur ne leur ouvrent pas droit à la solde à leur. Elles bénéficieront amplement de bénéfices de durée de services pour services aériens.